

En bref, les actus de Bpifrance, Marcel, ManoMano et Fretlink

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : Bpifrance, Marcel, ManoMano et Fretlink.

Temps de lecture : minute

1 octobre 2020

Bruno Le Maire appelle les Français à investir dans les PME

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, annonce la création d'un fonds commun de placement pour inciter les Français à investir leur épargne dans les PME dans *"une forme de patriotisme économique"* en temps de crise. Géré par Bpifrance et baptisé "Entreprises 1", ce dernier devrait bénéficier à un portefeuille de 1 500 PME et startups. Cette initiative rejoint la volonté du gouvernement de renforcer les fonds propres des entreprises en drainant le surplus d'épargne accumulé par les particuliers lors du confinement du début d'année. *"C'est nouveau, c'est la première fois qu'un pays d'Europe propose à ses compatriotes d'investir dans leurs PME"*, a assuré Bruno Le Maire. Le ticket d'entrée minimal s'élèvera à 5 000 euros et l'argent sera bloqué pendant cinq ans. Si le ministre assure que *"la rentabilité est plus importante que celle d'un livret A"*, il ne cache néanmoins pas que *"ce type de placement ne garantit pas le capital"*. Ce fonds de capital-investissement peut être souscrit en ligne ou auprès des réseaux bancaires traditionnels, assureurs et gestionnaires de patrimoine.

Marcel lance sa gamme de scooters électriques

La startup Marcel, qui possède une plateforme de VTC, lance sa première gamme de scooters électriques avec chauffeur. Baptisée e.scooters, cette dernière a vu le jour grâce à un partenariat avec Felix Citybird, à l'origine d'une application de taxi-moto. Le service, "sécurisé", ne produirait pas de nuisance sonore. Créé dans une démarche éco-responsable, il dessert Paris ainsi que l'ensemble de la petite couronne. La jeune pousse annonce un prix de départ à 17 euros pour une course intra-muros. *"La signature de la charte Paris Action Climat par Marcel et le contexte [sanitaire] actuel nous confortent dans cette stratégie en faveur d'une mobilité urbaine propre et silencieuse"*, a commenté par voie de communiqué Cyril Masson, directeur RSE de Marcel.

ManoMano applique un nouveau dispositif parentalité

Alors que le gouvernement fera passer le congé paternité de 14 à 28 jours en juillet 2021, ManoMano met en place de nouvelles mesures dans le but d'accompagner la parentalité de ses collaborateurs et réduire les inégalités femme-homme. Des discussions en interne ont permis la mise en place immédiate d'un mois de congé additionnel pour les mères et d'un mois de congé de naissance pour les pères - ou le coparent. Le salaire est maintenu pour un congé de naissance, même en cas d'adoption. Un dispositif spécifique de remplacement des futures mères pour éviter de surcharger les équipes par un report de tâches est également prévu. Chacune d'elles pourra, par ailleurs, télétravailler autant qu'elle le souhaite à partir de l'annonce de la grossesse et conserver trois jours de télétravail toutes les semaines jusqu'à trois mois après son retour. La possibilité sera donnée aux jeunes parents d'ajuster leur temps de travail, notamment pour passer aux 4/5e. Enfin, un congé

maladie enfant de cinq jours sera systématiquement accordé en cas de nécessité.

Fretlink et WeNow veulent verdir le transport de marchandises

La startup Fretlink, spécialiste de la coopération entre transporteurs routiers et donneurs d'ordres, lance une nouvelle offre RSE visant à accompagner les entreprises du secteur de la logistique à réduire ou compenser leurs émissions de CO2. Cette dernière, baptisée Green Roads, a été mise en place avec le soutien de la société WeNow, qui est à l'origine de la seule solution française recommandée par Climate Neutral Now - l'initiative lancée par le secrétariat de l'Organisation des nations unies au Climat (UNFCCC). Le niveau d'émissions est, dans un premier temps, calculé selon les réglementations définies par l'Etat. Le modèle de véhicule est alors revu, tout comme les itinéraires empruntés au quotidien. Au-delà d'une formation à l'éco-conduite pour le chauffeur si nécessaire, un accompagnement vers l'hydrogène ainsi qu'un programme de reforestation des forêts ont également été mis en place.

Article écrit par Arthur Le Denn